

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 18 (1906)

**Buchbesprechung:** Revue des revues

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

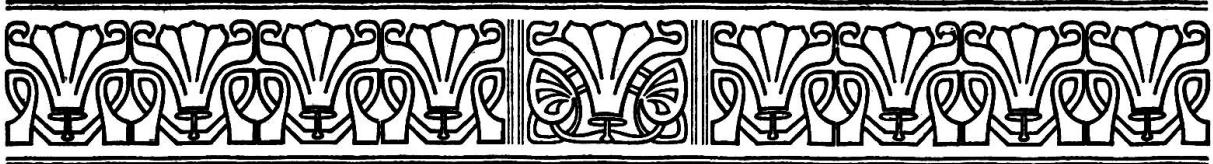
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## REVUE DES REVUES



**Détermination de la distance focale des objectifs symétriques**  
(Modification à la méthode de MM. Davanne et Martin), par  
M. W. MASSON. (*Bulletin Soc. franç.*, 15 juin 1905.)

On sait que la méthode de MM. Davanne et Martin, pour mesurer la distance focale des objectifs, consiste à mettre au point sur le verre dépoli, d'abord un objet très éloigné, puis, en second lieu, un objet placé dans des conditions telles que l'image obtenue ait exactement les mêmes dimensions que l'objet lui-même. L'écartement entre les deux positions successives du verre dépoli, soit du cadre qui le porte, est la distance focale absolue. La première mise au point est très facile, mais il n'en va pas de même de la seconde qui exige des tâtonnements. On peut les supprimer si l'objectif étudié est un instrument symétrique et remplacer cette seconde opération par une autre, aussi simple et facile que la première. Il suffit, après avoir mis l'objectif au point sur la mire éloignée, d'enlever, en la dévissant, la combinaison antérieure de l'objectif et de refaire la mise au point sur cette même mire. La longueur focale étant, dans ce cas, le double de celle de l'objectif, la distance entre les deux positions successives est égale à la longueur focale absolue. Cette méthode n'est applicable que pour les objectifs dont les éléments sont isolément corrigés, de sorte que la mise au point avec l'élément postérieur seul puisse être aussi précise qu'avec l'objectif entier.

